

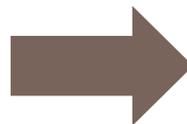
Le projet de territoire

A wide-angle landscape photograph showing a large reservoir in the middle ground, surrounded by rugged, rocky hills and mountains. The foreground is a dry, rocky plain with sparse, low-lying vegetation. The sky is a clear, pale blue, suggesting a bright day. The overall scene is serene and natural.

↪ Un projet de développement stratégique à long terme (10 à 15 ans)

↪ Un dessein politique élaboré par les élus à partir des réflexions transversales d'acteurs variés touchant tous les domaines

Culture Transport-circulation
Economie Education
Sport Démocratie de proximité
Nuisances Tourisme
Santé Services à la population
Paysages Urbanisme Biodiversité
Logement Emploi-formation



Accueil
Attractivité territoriale
Vie sociale
Modes de vie
Identité
Cadre de vie
Solidarité
...

Elaborer un programme d'actions pour donner vie au projet de développement.

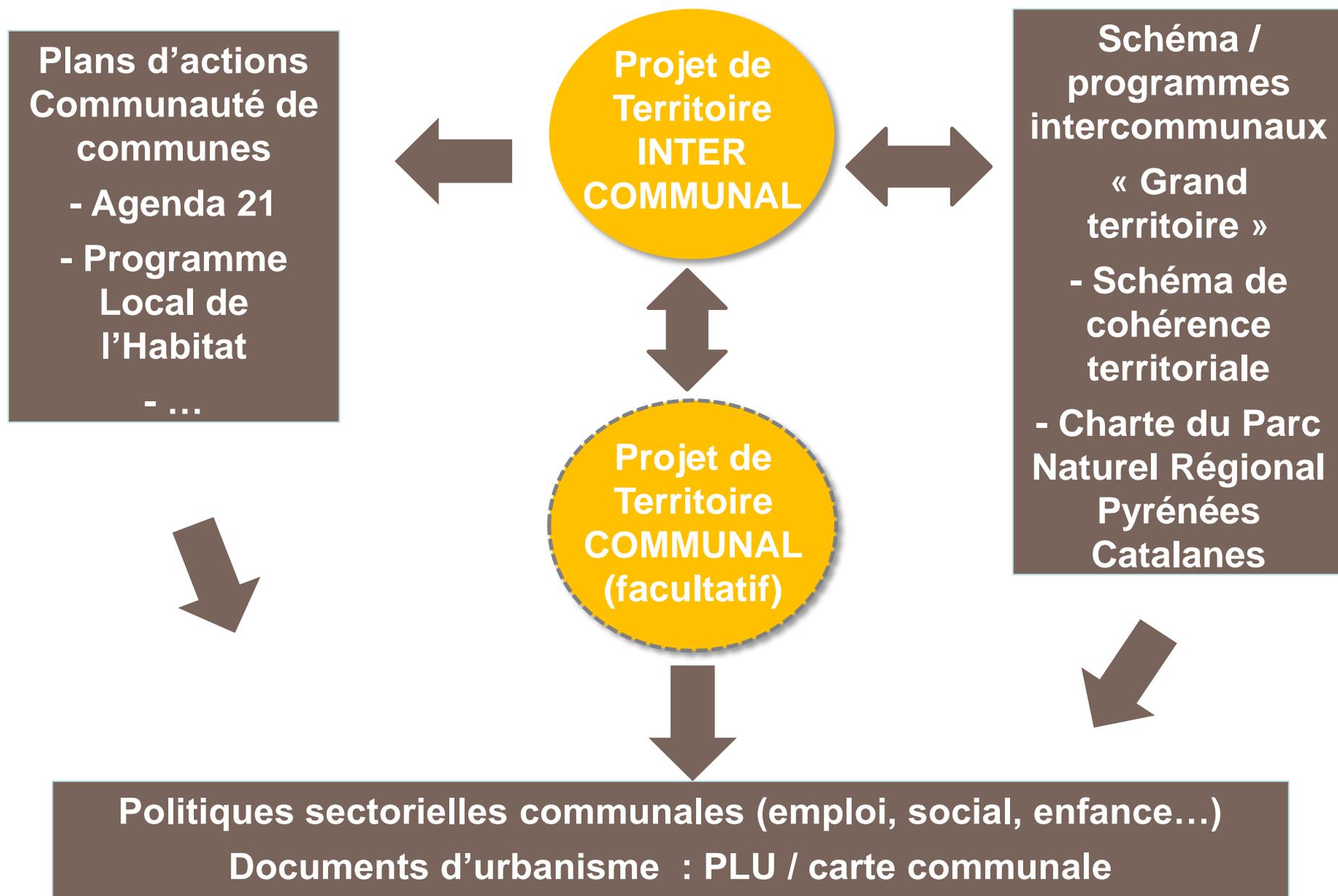
Identification des politiques , mesures, actions opérationnelles à mettre en œuvre. Il comprend un phasage dans le temps et un plan de financement

Définir des axes stratégiques pour fixer un cap au regard des priorités politiques locales

Ils sont assortis d'objectifs.

Partager un diagnostic pour comprendre le territoire

- Dynamiques du territoire et de son fonctionnement
- Identification des besoins, attentes et du potentiel des acteurs locaux
- = Lecture des forces, faiblesses, des risques et des atouts d'avenir pour le territoire



SCOT

**Un Schéma de Cohérence Territoriale
Qu'est-ce que c'est ?**

Un document d'urbanisme

qui énonce les grandes lignes de l'aménagement du territoire.

IL EXPLIQUE CE QUE VONT DEVENIR LES ESPACES GÉOGRAPHIQUES :

- *être construits ou rester « naturels »,*
- *pour y faire quoi ?*
- *et avec quelles règles ?*

3 mots clés

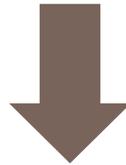
ÉQUILIBRE entre les territoires

ÉQUITÉ entre les personnes

RESPECT des identités/caractéristiques locales

C'est un ensemble de mesures.
Il ne nécessite pas de moyens financiers pour être appliqué.

**Le SCOT n'a pas vocation à identifier
et financer des dispositifs**



CE QUE PEUT PRÉVOIR LE SCOT

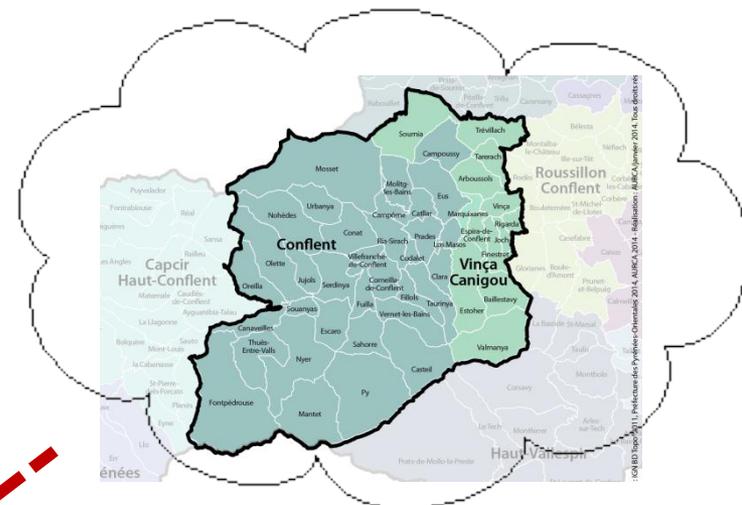
Cet espace est réservé
à l'agriculture

CE QU'IL N'A PAS VOCATION À DIRE

Création d'une prime
à l'installation pour les
agriculteurs

Un principe Réfléchir au-delà de ma commune

...car une ligne de bus, un paysage, une rivière ne s'arrêtent pas aux limites de ma commune, que j'apprécie de faire mes courses chez moi, parfois ailleurs et que je travaille dans la commune d'à côté !

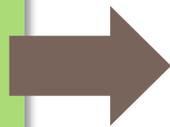
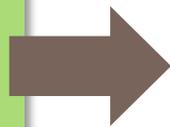


ENJEU

Définir les « armatures » du territoire

Voir comment
elles fonctionnent

...et régir les
rapports qu'elles
entretiennent



Identifier les trames

(urbaines, naturelles,
agricoles, de transport...)
à l'échelle de plusieurs
communes pour décider :



- Des espaces qui jouent **une fonction agricole ou naturelle importante qu'il ne faut pas urbaniser**
- Comment **optimiser l'espace bâti avant d'urbaniser sur des terrains vierges?**

**Clarifier le rôle que va jouer
chaque commune** dans le
fonctionnement du territoire

Pour calibrer : l'accueil de nouveaux arrivants
(logements), d'entreprises, la desserte en transports,
les équipements (commerces..) à implanter...

ENJEU

**Préserver
la nature,
les paysages,
l'environnement**

Prévenir les risques et pollutions

Ex 1 : construire hors des zones vulnérables

Ex 2 : réduire les déplacements motorisés

Protéger et valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers

Ex 1 : Etre vigilant à ne pas perturber le fonctionnement d'un écosystème par l'urbanisation (continuité écologique)

Ex 2 : limiter la progression de l'urbanisation

**Eau, sol,
biodiversité,
paysages,
agriculture,
énergie,
risques**

Préserver les ressources naturelles

Ex 1 : adapter le développement de l'urbanisation aux ressources en eau

Ex 2 : développer les énergies propres et économiser l'énergie (constructions, transports...)

Montrer la qualité des paysages

Ex 1 : valoriser le paysage « quotidien »

Ex 2 : qualifier les entrées de villages/villes

UNE MESURE PHARE : la loi nous oblige à prendre des dispositions pour réduire la consommation d'espace liée à l'urbanisation

ENJEU

Répondre aux besoins de la population résidente et des futurs habitants en matière de logements, emplois, accès aux commerces et services, transports

Créer de nouveaux logements :

grands/petits logements, en location ou à l'achat, en appartement ou en maison, des loyers abordables....

Identifier du foncier

pour le développement des activités économiques et commerciales

Définir la qualité souhaitée des constructions

(insertion dans le paysage, performance énergétique, desserte par les transports...)

Mettre les différents modes de transport en connexion

(train, voiture, vélo..) et développer les transports en commun

Quoi ?

Des quantités : nombre d'habitants, de logements...

Des périmètres : terres agricoles, zones commerciales et économiques ...

Où ?

Dans les espaces urbanisés ou non urbanisés ?

Dans les espaces agricoles, en friche, les prairies, les forêts ?

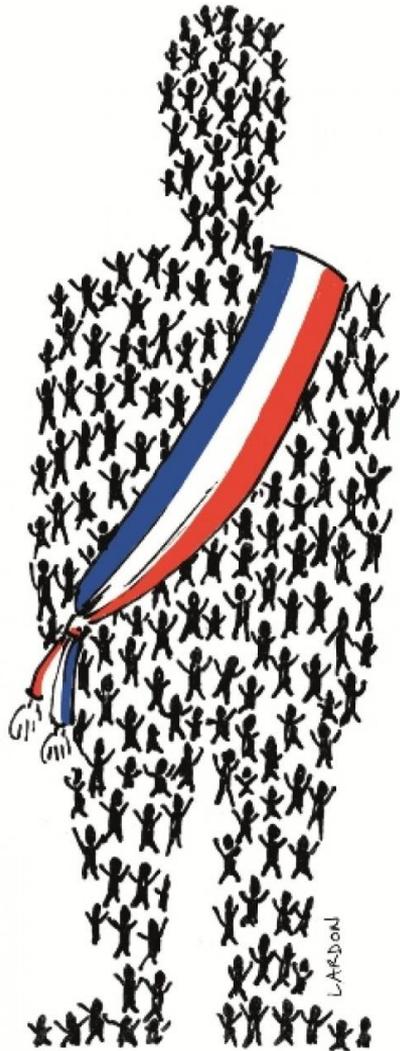
Dans les villes ou dans les villages ?

Dans le centre de la commune ou en périphérie ?

Dans quelques communes ou dans toutes ?

Un impératif : « mixer »

Le type de logements construits,
les activités économiques, les transports et l'habitat
(l'agriculture périurbaine, les logements, le petit commerce, la gare...)



On voudrait
accueillir
7000 nouveaux
habitants d'ici
10 ans

Le numérique,
c'est l'avenir,
tout le monde doit y
accéder

Nous
voulons développer
un tourisme
respectueux de notre
environnement et de nos
modes de vie

On souhaite
maintenir
le petit commerce
dans les villages

Pour
protéger
l'environnement
et proposer un mode de
déplacement
économique
et efficace

Tout le monde
doit pouvoir
se loger sans
discrimination
d'âge ou de revenus

L'agriculture
c'est important
pour notre
territoire, donc on
la soutient

Nous voulons
veiller à
un juste équilibre
entre les villages et
les villes

QUI PARTICIPE AU PROJET?

« Personnes Publiques Associées »

Préfet, Conseil Régional et Général, CCI, Chambre d'Agriculture...



Sont informées, formulent des avis, proposent

Citoyens



Sont informés, débattent, proposent

« Personnes Publiques Consultées »

associations agréées...

LES ÉLUS

Instance politique : Comité syndical

toutes les communes n'y sont pas forcément représentées individuellement



PROPOSENT



DÉBATTENT



DÉCIDENT
(délibérations)

3 GRANDES ÉTAPES...

...d'élaboration et de concertation avec la population

1

**DIAGNOSTIC
+
ÉTAT INITIAL DE
L'ENVIRONNEMENT**

*Constats
problématiques,
enjeux
questionnements*

2

PADD
Projet
d'Aménagement et
de Développement
Durables

*Projet global et
orientations
générales*

3

DOO
Document
d'Orientations
et d'Objectifs

*Transcription des
objectifs et des
règles à appliquer*

**ÉVALUATION
ENVIRONNE-
MENTALE**

*Explication des
choix, impacts sur
l'environnement,
indicateurs de suivi*

Concertation avec la population



- 1) Durant l'élaboration du SCOT, les élus décident :
 - si les règles seront contraignantes ou souples,
 - dans quel cas, et si nécessaire dans quelles communes, elles s'appliquent

2) Une fois le SCOT approuvé, l'urbanisme communal doit être compatible avec le SCOT

Un PLU ou une carte communale traduit les orientations du SCOT à l'échelle de la parcelle

